

monuments historiques sont assez réduites. Généralement, c'est le contexte boisé dans lequel ils s'inscrivent qui limite les perceptions en direction des éoliennes. Quelques visibilitées sont cependant identifiées depuis quelques uns : le château des Ouches, l'église Saint-Léger les Melle ou l'église de Maisonnay, générant des impacts faibles. Les impacts identifiés sur les autres monuments de l'AER sont évalués de très faibles à nuls. Enfin, l'impact sur le SPR de Melle est très faible et les autres sites protégés de l'AER ne sont pas impactés visuellement par le projet.

Dans le périmètre de l'AEI, un monument historique est répertorié pour lequel les impacts du projet ont été évalués comme modérés. L'église de Saint-Vincent-la-Châtre sera impactée faiblement, du fait de la présence des masques du bâti et de la végétation. En ce qui concerne les éléments attractifs, ce sont principalement les sentiers de randonnées qui seront impactés, principalement le sentier du tour de la Talle Ronde pour lequel l'impact a été évalué comme fort.

#### 7.1.2.4 Les effets sur le cadre de vie

Les principaux lieux de vie de l'AEE entretiennent peu de relation visuelle avec le projet éolien. Le principal bourg impact est celui de Pamproux, au nord de l'AEE. Depuis un plateau qui domine légèrement la vallée de la Sèvre-Niortaise au sud, les visibilitées s'étendent en direction du sud et du projet éolien de la Foye.

Dans le périmètre de l'AER, des visibilitées vers le projet éolien sont identifiées depuis plusieurs lieux de vie, mais essentiellement au niveau des franges habitées de ces ensembles.

Parmi ces lieux de vie de l'AEI, trois sont sujets à un impact fort. Il s'agit des hameaux de Maison Neuve (hameau localisé au n°4 sur la carte ci-contre), de la Bernardière (hameau 5) et de la Lambertière (hameau 12). Ces hameaux sont généralement enserrés dans une trame végétale relativement dense, ce qui atténue souvent la perception du projet depuis l'habitat même. Depuis les routes et chemins de dessertes ou à proximité immédiate des lieux de vie, les vues vers les éoliennes sont en revanche assez franches, notamment du fait de la proximité avec le projet. 14 hameaux présentent des impacts modérés. Les visibilitées

sont plus filtrées depuis le cœur de ces hameaux (habitations, jardins) mais des panoramas relativement proches (1 500 m à 3 000) sont observés.

#### 7.1.2.5 L'insertion fine du projet dans son environnement immédiat

La création de pistes a été réduite au minimum, les principaux accès étant déjà existants. La création de quelques petites portions de pistes et le renforcement de certains chemins est peu impactant pour le paysage de l'AEI. La coupe de haie concerne uniquement l'accès à l'éolienne E3, sur un linéaire de 59 mètres. La mesure de plantation de haie E2 permettra de renforcer un linéaire de haie existant à proximité du projet. Cette haie ainsi reconstituée sera de plus grande valeur paysagère. D'autres haies seront coupées mais la repousse se fera progressivement, suite à la construction du parc. Le poste de livraison est très peu impactant car ce dernier est situé à proximité d'un petit boisement, au nord de la ZIP, l'isolant du tracé de la route D14.

#### 7.1.2.6 Les effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés

Dans l'aire d'étude globale, 17 parcs éoliens sont en cours d'exploitation. Généralement, ceux localisés dans le périmètre de l'AEE interagissent peu avec le projet éolien de la Foye. Les covisibilitées avec ceux localisés dans le sud de l'AER sont plus fréquentes, notamment ceux de Clussais-la-Pommeraiie, les Raffauds ou l'ensemble formé par la Tourette, Lusseray-Paizay le Tort et bientôt les Châteliers. Enfin, le parc de Champ Paille en cours d'instruction est fréquemment visible conjointement avec celui de la Foye. Si les implantations des deux parcs parviennent à dialoguer spatialement de manière plutôt cohérente, l'emprise visuelle horizontale des deux parcs reste importante. Cette configuration a pour conséquence de réduire le plus grand angle de respiration visuelle horizontale depuis un secteur géographique qui gravite autour de la D948 et de la D950, au sud de l'AER. Le risque de saturation visuelle est évalué comme modéré depuis ce secteur.



Photographie 147 : Vue en direction du projet éolien de la Foye depuis le tracé de la route départementale D950, au nord de l'AER (Vue 17 du carnet de photomontages en annexe).